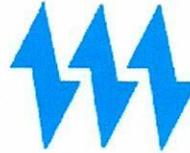


SOMELEC

Date : 15-03-2024

Page : 1/1

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
 R.C.:N°35699/NIF 30500075
 E-mail:somelec@somelec.mr

Affichage N° **4689** Prestations de service

DA N° 034-DT-DCPT du 02/11/2023

Date d'ouverture : **Lundi 01 Avril 2024 à 12:00****Objet : Appel d'offres****Description : Déblayage, Nettoyage extérieur et intérieur des postes HT 25KV de Boulenouar & Chami**

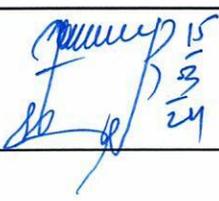
Item	Désignation	Unité	Référence	Quantité
1	Déblayage, Nettoyage extérieur et intérieur du poste HT 225 KV de Boulenouar	Ens		1
2	Déblayage, Nettoyage extérieur et intérieur du poste HT 225 KV de Chami	Ens		1
NB : - La visite des lieux est obligatoire. - Voir le cahier des charges ci-joint				

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : **Centrales de Boulenouar & Chami**
- 4) **Délai de execution :**
- 5) Votre offre (technique et financière) **en deux copies** doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> **au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Lundi 01 Avril 2024 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur SOMELEC** ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

 **Directeur Central Approvisionnements et Moyens Généraux** 
 Mohamed El Moctar Mohamed Mahmoud


 15
 3
 24

**SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
SOMELEC**

**DIRECTION CENTRALE DE PRODUCTION ET
TRANSPORT**

DIRECTION TRANSPORT

**Cahier des charges relatif au nettoyage des Postes HT de
Boulenouar et de Chami.**

Mars 2024

Handwritten signature

I. PREAMBULE :

Le présent cahier de charge consiste à décrire la prestation de nettoyage des postes HT suivantes (en un seul lot) :

- Poste HT Chami 225/90/33kV;
- Poste HT Boulenouar 225/90/33kV ;

Une visite des lieux est obligatoire pour les prestataires afin de s'acquérir de la situation des sites éventuellement nécessaires pour l'établissement des offres.

Le cahier de charge concerne les deux postes HT de Chami et de Boulenouar

1. Poste HT de Boulenouar 225/90/33kV

Le poste de Boulenouar est constitué d'une entrée principale, d'un logement, des caniveaux de drainages et d'un mur de clôture.

2. Poste de Chami 225/90/33kV

Le poste de Chami est constitué d'une entrée principale, d'un logement des caniveaux de drainages et d'un mur de clôture.

II. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

La prestation demandée consiste à assurer pour le compte de la SOMELEC, mensuellement, le déblayage des sables se trouvant dans ces différents Postes HT :

a. Nettoyage permanent des Postes HT

Le prestataire doit mettre en place les moyens nécessaires pour l'enlèvement du sable tout au long du mur, de la rentrée principale, du logement, sur le goudron, sous les travées et dans tous les caniveaux à l'intérieur des postes de Chami et de Boulenouar.

Le prestataire doit de veiller sur le nettoyage à l'intérieur et à l'extérieur des postes là où le sable peut se déposer.

b. Nettoyage périodique :

A chaque mois, le prestataire doit faire une mission pour voir le degré d'envahissement du sable dans les postes HT de Chami et de Boulenouar et prendre des mesures nécessaires pour son enlèvement.

c. Offre technique

L'offre technique doit être établie sur la base des éléments suivants :

1. Système de nettoyage proposé
2. Programme de travail détaillé
3. Système et Mesures de sécurité à prendre.

d. Offre financière

L'offre financière doit être établie en Ouguiya et chiffrant l'ensemble des prestations effectuées dans les deux postes.

III. MODE DE PAIEMENT

Le prestataire présentera une facture mensuelle pour les deux postes, cette facture doit être accompagnée par les attestations de bonne exécution livrées et signées par les chefs des postes ainsi que par le Chef Département Exploitation Postes ou son remplaçant.

- IV.** Un contrat d'une année couvrant la prestation de nettoyage de deux postes de Chami et de Boulenouar sera signée entre la SOMELEC et le prestataire pour la réalisation de ces travaux.

DIRECTEUR DE TRANSPORT

